18e ANNEE. N° 916 PARAIT LE SAMEDI 27 Septembre 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré a gré

CHRONIQUE POLITIQUE

Une grosse querelle est intentée dans la presse, cette fois à peu près unanime, contre le leader le plus éloquent du parti socialiste. M. Jaurès est mis sur la sellette pour avoir écrit cette phrase en une lettre adressée au président du Congrès socialiste italien :

La Triple-Alliance est un contre-poids nécessaire au chauvinisme français qui se montre si contre aux aspirations de la démocratie socialiste.

Cette apologie de la Triplice par un Francais qui est le chef incontesté du socialisme parlementaire, devait légitimement soulever l'indignation de tous les patriotes. Elle contient la justification de la coalition formée en Europe dans le but avéré d'achever la destruction de notre pays. Qui sait si cette menace n'eût pas éclaté déjà si la Double Alliance n'était venue à temps paralyser la Triplice et l'empêcher de réaliser son programme qui n'était rien autre que le démembrement de la France ?

M. Jaurès, acculé par l'universelle protestation à la nécessité de s'expliquer, a tenté de le faire dans les termes les plus ambigus et les plus aggravants. Son texte primitif, paraît-il, adultéré par on ne sait qui, aurait été le suivant :

Les socialites italiens contribuent au dehors à une grande œuvre. Ils ne détruisent pas la Triple-Alliance, moyen d'équilibre contre notre chauvinisme et les fantaisies franco-russes, mais ils lui enlèvent peu à peu tout caractère agressif ou hostile et ils rendent ainsi possibles les vastes groupement de peuples qui permettront le désarmement général.

L'explication de M. Jaurès est déplorable. Notre chauvinisme? Est-ce que M. Jaurés a désappris ou ne connaît pas l'histoire de nos résignations depuis 1871 ? A quel moment notre vieille ardeur belliqueuse s'est-elle dévoilée ? Hélas ! elle n'a fait que se contenir, se réduire, et j'allais dire reculer toutes les fois qu'elle s'est trouvée en présence d'un péril. A qui a-t-elle cherché querelle ? Serait-ce dans l'affaire Schnœbelé ou dans l'incident de Fashoda ? Il a fallu l'intervention de l'accord franco-russe pour nous restituer une sécurité, une force, un crédit que s'était promis de nous enlever la Triple Alliance dont aujourd'hui M. Jaurès ne craint pas de célébrer la vertu et le bienfait ! Et ce bon Français ne se contente pas d'insulter ainsi à notre patriotisme qui saigne encore de blessures si cruelles en nous dénonçant à l'opinion européenne comme d'incorrigibles chauvins, il s'attaque à cette Double Alliance devenue le rempart de notre honneur et de notre influence dans le monde et il raille, d'un cœur léger, les *fantaisies franco-russes*. Que l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie se liguent pour nous écraser éventuellement, voilà qui semble à M. Jaurès la plus sérieuse et la plus féconde des initiatives ; mais que la France et la Russie se joignent pour tenir tête, au besoin, à ce formidable défi, ce ne sont là, aux yeux du député de Carmaux, que fantaisies capables tout au plus de troubler la paix démocratique et socialiste si la Triplice et Guillaume II, le détenteur de l'Alsace-Lorraine, n'étaient pas là pour nous mettre à la raison.

Ces anathèmes sont odieux. On dirait que M. Jaurès a juré de soulever contre lui la conscience nationale. Après avoir abandonné et rejeté l'Alsace et la Lorraine aux pieds de l'Allemagne, du haut de la tribune législative, il s'érige maintenant en défenseur de la Triplice.

Singulière façon, on en conviendra, de propager et de répandre l'idée socialiste en France que de la compromettre par cette phraséologie macabre qui fait monter le rouge au front de quiconque a du sang français dans les veines !

CAMILLE PELLETAN EMBÊTÉ PAR SON PÈRE

EUGÈNE PELLETAN (*à la demoiselle du téléphone*). — Donnez-moi la communication avec le monde des vivants et notamment avec mon fils Camille.

CAMILLE. — Allô ! C'est vous mon père ?

EUGÈNE. — Parfaitement ! Dis-moi te voilà ministre maintenant...

CAMILLE. — Cela doit vous faire plaisir...

EUGÈNE. — Et, alors, toi qui te proclames socialiste, tu te fais rendre les honneurs par l'artillerie ; tu te fais accompagner par un cuirassé de haut bord pour te rendre en Corse, tu fais de l'épâte comme un souverain.

CAMILLE — Il faut bien jouir un peu ..

EUGENE. — Tu ne te souviens déjà plus de tes articles où tu t'élevais avec indignation contre toutes les dépenses somptuaires ; où tu prêchais la simplicité des mœurs...

CAMILLE. — Ah, mon père, que vous avez bien fait de mourir ! Comme vous seriez vieux jeu...

EUGENE — Je le comprends... Les démocrates de mon école ne comptent plus à tes yeux...

CAMILLE. — Nous sommes quand même pour la marche en avant ; nous ne voulons plus de religion, plus de clergé, plus d'église, plus de fils d'archevêque... Nous voulons tout laïciser tout niveler .. Tout pour le pauvre peuple, voilà notre devise.

EUGENE. — Mais alors moi qui était pour les libertés nécessaires...

CAMILLE. — Eh bien, aujourd'hui, je vous traiterais de réactionnaire et de clérical...

EUGENE. — Cela ne t'empêche pas je le répète, de voyager, étant ministre de la marine, avec tout le faste et tout le luxe d'un aristo ..

CAMILLE — C'est si bon !

EUGENE. — Et en même temps tu laisses croire aux travailleurs, aux humbles et aux petits que tu es leur ami, leur défenseur .. Fumiste, va !..

CAMILLE. — Mais, mon père, vous n'entendez plus rien à notre temps... Et ne regrettez pas d'avoir cassé votre pipe depuis de longues années.

EUGENE. — Je le regrette d'autant moins, que nous ne serions nullement d'accord...

CAMILLE. — Certes, non !

EUGENE. — Je reconnais, du reste, que tu es resté démocrate sous cer-

---

21

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

ENFIN SEULE

Deuxième partie

LA JEUNESSE DE MISS AGATHE

VII

Elle serait libre de garder ou non la maison où elle était née, et où ses père et mère seraient morts. Là-dessus, elle prendrait conseils des vieux amis qui avaient été ses éducateurs, mais conserverait, après examen, la liberté de la décision définitive.

Quand elle eut mis ordre aux questions d'ordre matériel, la patiente ajouta:

— Mon enfant bien-aimée. tu nous as donné à ton père et à moi, comme aux autres, que des joies, à part les petits chagrins inhérents aux défaillances de la nature humaine. Pour moi personnellement, pour ta pauvre sœur, tu as été comme une seconde mére...

— Ma mère...

— Ne m'interromps pas. Il ne s'agit pas tant de te remercier comme tu mérites de l'être, que de te préparer à la nouvelle vie de coourage et de sacrifice que j'envisage pour toi, que je vais te tracer même, certaine que tu ne failleras pas. .

— Vos vœux, mére vous le savez bien, seront des ordres.

— Non, mon enfant, je l'ai dit en commençant, pas des ordres. Mais je sais que tu marcheras sans défaillance dans la voié du devoir telle que je vais te le tracer, et et qu'il me suffira à mon heure dernière....

— Vous vivrez.... interrompit le pasteur.

— Je vous en supplie, mes chers amis pas d'illusions. Moi je n'en ai aucune. Pour Dieu, laissez moi achever, n'attendons pas que le mal vienne épuiser les quelques forces qui me restent.

On écouta ; la voix se faisait plusfaible et chacun comprit que la mort s'approchait à pas plus précipités.

— Je te confie Adolphine ; ne l'abandonne jamais ; continue à être sa petite mère.

Agathe ne répondit que part un chaud baiser sur la main de la malade qu'elle avait saisie et qu'elle n'abandonna plus.

— Nous te laissons deux héritages. L'un materiel, n'est pas considérable, mais de toutes façons, il t'assure, il vous assure. à ta sœur et à toi, une indépendance relatives, une aisanse qui t'empêchera pas entierement de demander des ressources au travail, mais qui te permettra d'atendre, le choix de rester en certaine proportion ta maitresse.

Après une pause, la malade dit :

— Approchez, mes vieux , ecoutez ; ce qui me reste à dire doit être entendu par vous, parce que plus tard vous aurez à aider ma bien-aimée Agathe dans cette partie des devoirs qui lui resteront à remplir.

— Chére madame, vous savez que notre dévouement...

— Je le sais. Allons au fait. Dans le testament de mon mari (moi je n'ai pas eu besoin d'en faire), il est une clause que vous connaissiez, mais que jé vous rappelle.

— Celle relative au pli cacheté ?

— Justement, et celle relative au prie-Dieu. Ton père ma chére Agathe tu te sais comme les chers amis qui m'écoutent, était un homme de bien d'abord mais aussi uu homme éclairé. Vous savez tous de quelle vénération...

— Méritée !

Louis des Iles.

(*Asuivre*)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec la *Correspondance de la Presse Départementale*

© VILLE DE SISTERON

tains rapports...

CAMILLE. — Que voulez-vous dire?

EUGÈNE — Tu as gardé une sainte horreur même pour les bains... d'eau douce.

CAMILLE. — Je me lave et je me parfume, mon père depuis que je suis ministre...

EUGÈNE (*riant*). — Tu prendras ta revanche, quand tu ne le seras plus...

CAMILLE (*à part*). — Quel raseur ! En voilà un qui a bien fait de lâcher la rampe... (*La communication est interrompue*).

(*Le Bavard*).

ÉCHOS & NOUVELLES

Douze cents francs pour vingt et un !

Vous aurez beau dire tout ce que vous voudrez, observe spirituellement M. Ermile Bergerat, un pays, où pour un billet de vingt et un francs non payé à sa date et protesté, on peut faire à un débitenr douze cents francs de frais par voie de magistrature assise, est un pays auquel les réformes s'imposent, car il devient inabitable et on ne saurait le comparer qu'à une maison où le torchon brûle.

Douze cents francs pour vingt et francs ! Cette horreur vient de se commettre en province. L'auteur de cet assinat, je le sais, a été mis à pied et saboulé d'importance. N'importe, on a pu, sous la Troisiéme, poursuivre un citoyen français jusqu'à le gréver (j'allais écrire : crever) de douze cents francs, pour une dette de vingt et un francs, et il y a une magistrature pour ce « schylockage ».

Je comprend que Ménelik, empereur de toutes les Abyssinies, et honnête homme, n'ait pas voulu venir assister à l'exposition universelle, d'une civilisation qui en est encore à cette barbarie. On ne visite pas un peuple où vingt et un francs peuvent comme une baguette magique, être changés en douze cents francs par une verge d'huissier, et rapporter à l'Etat non loin de six cents balles Non, on n'honore pas de sa présence un tel pays d'idiots, un tel Etat de voleurs, une pareille magistrature d'hyènes et de chacals. On attend que le peuple de Saint-Louis et d'Henri IV « expose » autre chose que cette abomination d'ailleurs grotesque : les frais de justice, et que l'on puisse voir à Paris, au Champ de Mars, la poule au pot de l'un sous le chêne de l'autre.

Il parait que l'autre jour, à Contrexéville, le schah de Perse disait à M. Delcassé, entre la poire et et le fromage diplomotique : — Mon cher ministre des choses étrangères, je suis excessivement content de la France. Elle marche. Elle en est déjà où en était la perse, non pas sous Cyrus, certes, ni Cambyse même, ce serait trop en demander, mais à Smerdis le Mage, ou faux Smerdis, dont le nom fleure baume dans votre langue. Mes compliments et du courage.

Etc omme, par retour de politesse, M. Delcassé offrait au spirituel monarque asiatique de lui présenter l'huissier aux vingt et un francs, et même de le lui donner en cadeau de la part de la République française, le schah, dit-on, se mit à rire.

— Je ne pourrais, dit-il, l'appliquer qu'aux Hautes Œuvres. Mais j'ai déjà làbas des hommes d'une habileté extraordinaire qui dépiotent un pauvre bougre avec un couteau de 13 sous comme dix vautours une charogne. Il n'en reste que la carcasse, du plus bel ivoire du reste. Et ça ne coûte rien aux familles.

— Leur nom ? interrogea l'Excellence.

— Vous n'avez pas l'équivalent dans le dictionnaire. Ce serait : chiens de bourreau, si le bon Deibler avait des meutes.

Une association de gueux

Les gueux, que chanta Richepin: viennent de se grouper en une association peu banale Elle a pour titre : *Misère*, avec ce sous-titre : Association générale des gueux. Des affiches, collées sur les murs de plusieurs quartiers de Paris, annoncent la formation de ce groupement des sans travail et des miséreux, dont le but est d'améliorer leur sort et de ne point laisser à leurs enfants le même bagage de misères, de hontes, de rancœurs et de révoltes.

L'association des gueux compte créer dans tous les arrondissements de Paris, des sections où l'on procurera un abri, du pain et du travail, à tous ceux qui feront partie du groupement.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Accidents. — Le sieur Guillo Jean, âgé de 30 ans, mineur au service de M. Michel Marius, entrepreneur à Sisteron, vient d'être victime d'un accident du travail. En portant un cric sur l'épaule, il a fait une chute et a reçu au pied droit une blessure qui entraînera une incapacité de travail de quinze jours environ. Les soins lui ont été donnés par le docteur Thieux.

* * *

La foire du 22 septembre, favorisée par un temps splendide, avait attiré beaucoup de monde dans notre ville. Le prix des bestiaux avait atteint un cours assez haut, de nombreuses transactions ont eu lieu. Le soir, vers 5 heures, un accident qui aurait pu avoir de tragiques conséquences, s'est produit. Une charrette sur laquelle avaient pris place trois personnes, parcourait la route de Sisteron à Salignac, quand arrivée au lieu dit devant Ville, le mulet prit peur, s'emballa et roula avec la charrette sur le côté de la route qui dévale vers la Durance avec une hauteur de 20 mètres environ. Deux personnes qui montaient la voiture purent sauter avant la chute, et ne se firent aucun mal, la troisième fut entraînamée avec la charrette et échappa, on ne sait comment, à une mort terrible. Transportée à la pharmacie Tardieu, on constata une éraflure profonde à l'œil, qui sera peut-être perdu et une blessure au nez.

Automobile. — Un terrible accident d'automobile est arrivé mercredi soir sur la route de Volonne à Sisteron. Messieurs Ferrand et Gassend revenaient de Château-Arnoux, lorsque arrivés en face d'Aubignosc, le moteur faisant explosion, le véhicule ne pouvant plus être maîtrisé allant s'échouer dans un précipice, entraînant MM. Ferrand et Gassend, les blessures reçues par ce dernier sont très graves et mettent sa vie en danger. M. Ferrand a eu le pied brisé à deux endroits et quelques contusions sans gravité. Cet évènement a quelque peu émotionné, mais ne guérira pas les amateurs de ce sport dangereux.

Collège. — La rentrée des élèves du collége est fixée au jeudi, 2 Octobre, pour les internes; les cours reprendront le lendemain vendredi à l'heure règlementaire.

Les nouveaux programmes seront suivis. Ils sont organisés de telle sorte que l'élève se trouve, à l'issue du 1er cycle (c'est-à-dire après la classe de 3e) en possession d'un ensemble de connaissance formant un tout et pouvant se suffir à lui-même. — Un certificat d'études secondaire de 1er degré peut être délivré aux élèves, à l'issue du 1er cycle, en raison des notes obtenues par eux et après délibération des professeurs dont ils ont suivi les Cours.

Vélocipédie. — Les feuilles sportives annoncent pour dimanche 5 octobre les championnats de la région alpine Hautes et Basses-Alpes.

Le championnat de vitesse se disputera sur 2000 mètres sur l'avenue de la Gare.

Le championnat de 1/2 fond sur 30 kilomètres avec entraineurs, d'ici à Château-Arnoux et retour.

La liste d'inscriptions sera close le jeudi 2 octobre chez M. Pierre Suquet à Sisteron.

Avis donc aux chevaliers de la pédale.

Adjudication de travaux communaux. — Le dimanche 5 octobre prochain à 2 h. du soir, aura lieu daus une des salles de la Mairie de Sisteron l'adjudication au rabais par soummission cachetée de la rèfection de la canalisation des eaux potables de la Beaume.

Le devis et le cahier des charges sont déposés au secretariat de la mairie où les interessés peuvent le consulter.

Avis. — Le maire de Sisteron fait connaître que l'adjudication des droits d'octroi pour les années 1903, 1904 et 1905 aura lieu le 23 dècembre 1902 à trois heures du soir dans une des Salles de la Mairie.

Une affiche ultérieure donnera les conditions de l'adjudication.

Avis. — **Madame NER**, ayant acheté le *Grand Hôtel Vassail* et pris la direction de cette ancienne maison si avantageusement connue, cèderait son bazar des **Galeries Parisiennes**.

Pour traiter, s'adresser aux Galeries Parisiennes ou à l'hôtel Vassail.

M. Rulland prévient MM les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **brasserie de la Méditerannée VELTEN**.

ÉTAT-CIVIL
du 18 au 27 Septembre

NAISSANCES

Tarquin Baptistine Noélie Louise.

MARIAGES

Entre M. Gibert Gustave Sébastien, confiseur, avec Audibert Marie Sidonie Thérèse.

DÉCÉS

Donzion Victor Maurice, 78 ans

Sarlin Louise.

Férouil Louise, épouse Andrieux Charles, 49 ans.

Commune de Peipin. — *Fête Patronale des Bons Enfants, Dimanches 28 et lundi 29 septembre.*

Programme : *Dimanche, à 8 heures du matin* : SALVES D'ARTILLERIE ; *à 2 heures de l'après-midi*: BAL CHAMPETRE, orchestre complet ; *à 8 heures du soir* : REPRISE du BAL ; Embrasement de la montagne de Pieravont ; BATAILLE de CONFETTI ; *lundi à 9 heures du matin* : CONCOURS de BOULES : prix 20 francs — Entrées : 2 fr.

Les joueurs sont priés de se faire inscrire avant 9 heures du matin.

NOTA. — Il y aura un service de voitures à partir de midi, aller et retour 50 centimes.

Le Maire : RAVOUX.

Château-Arnoux. — Les nombreux amis que compte parmi nous notre compatriote M. Albert Reymond, coiffeur à Aix, on appris avec un bien vif plaisir sa nomination de contrôleur au théâtre municipal de cette ville.

L'attention particulière dont notre ami vient d'être l'objet, est le meilleur témoignage de sympathie qu'il puisse recevoir.

Nous lui adressons en cette circonstance nos bien sincères félicitations.

La Motte-du-Caire. — *Curieuse trouvaille*. — Avant-hier, M. Prève Paulin et son beau-frère Aiguillon Pierre, faisaient une tournée dans une propriété boisée de la commune du Caire, au quartier des Escourts, lorsqu'au pied d'un rocher inaccessible, ils ont trouvé le squelette d'un homme de forte corpulence portant un dentier en or. Aucune disparition n'ayant été signalée dans les environs, on n'a pu établir l'identité de ce cadavre. Les racontars disent que ce pourrait bien être le professeur du collège de Digne, âgé d'environ 60 ans et de forte corpulence et habitant momentanément aux environs de Voissières (Hautes-Alpes), et qui disparut il y environ quatre ans.

COURRIER DE LA MODE

Nous approchons tout doucement de la rentrée ; aussi profite-t-on doublement de quelques jours de vacances qui restent encore à passer en véllégiature.

Bien des femmes, sans être absolument des chasseresse de goût, s'abandonnent à cet exercice pour le seul plaisir de suivre leurs maris.

Nullement n'est besion de faire grand frais pour avoir un costume, de circonstance. Avec la mode actuelle, un costume trotteur est tout à fait de mise. On peut, pour ce costume avoir un petit volant en forme facultatif, qui s'ajoutera à volonté, par une série de boutons-ressorts, au-desus du faux-ourlet. Alors, la jupe courte qui n'atteignait que le dessus de la cheville pour courir par monts et par vaux deviendra, grâce à ce volant, une jupe trotteur charmante et parfaitement mettable en ville, au commencement de l'automne. Quant au corsage qu'il soit blouson, veste ou boléro, la forme peut-être la même. Seule, l'adjonction d'une cravate élégante en dentelle ou d'un col de guipuire, de broderie, suffira pour en changer l'aspect,

Les chaussures ont une très grande importance dans tous les sports. Il faut pouvoir marcher sans gêne et pourtant avoir le pied et la jambe maintenus et bien garantis. Je ne peux toute fois vous conseiller le port des souliers plutôt que celui des bottines ou des guêtres ; cela dépend absolument du goût personnel. Certaines marchent mieux avec un soulier molière et des guêtres ; d'autres préférent de hautes bottes ; aussi la seule chose que je vous recommenderai sera de porter des chaussure à talons plats ou à bouts carrée.

Voici la descriplian d'un gentil costume en covert-coas gris terre. La jupe, entourée de trois biais de drap rouge foncé, piqué noir. Corsage blouson avec trois plis ronds coupés de biais piqué et garnis de petits boutons d'argent. Manches à poignets boutonnés de côté, ceinture de cuir rouge, avec boucle argent " art nouveaux". Cadeau souple en feutre rouge piqué d'une plume noire retenue par deux boutons d'argent.

© VILLE DE SISTERON

Étude de Me Charles Bontoux
Avocat-Avoué
Sisteron (Basses-Alpes),

VENTE
par EXPROPRIATION

Il sera procédé le mercredi VINGT-NEUF OCTOBRE mil neuf cent deux à deux heures après-midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, au palais de justice, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de Mison (Basses-Alpes).

Désignation des Immeubles
A VENDRE

PREMIER LOT

LABOUR au lieu dit les Treilles d'une contenance environ un hectare quatre vingt dix ares soixante deux centiares numéro 281 de la section C du plan cadastral de la commune de Mison confrontant dans son ensemble du levant le chemin et Pierre Montfroid du midi chemin et Guérin Alfred, du nord le chemin et du couchant le chemin.

Mise à prix : Cent cinquante francs
ci . . . . . 150 fr.

DEUXIEME LOT

PARCELLE de sol d'une contenance d'environ quarante deux ares confrontant du levant Bontoux, du midi Bontoux, du couchant et du nord M Peix, comprise sous le numéro 1112 de la section C du plan cadastral de la commune de Mison au quartier appelé les Treilles.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

TROISIEME LOT

MAISON avec jardin attenant, d'une contenance d'environ un are deux centiares confrontant du levant Pierre Montfroid et chemin, du midi et du couchant le Buech et du nord le chemin, n 1109 et 1110 de la section C du plan cadastral de la commune de Mison au quartier des Beaumes.

Mise à prix : Deux cents francs,
ci . . . . . 200 fr.

QUATRIEME LOT

PROPRIETE en nature de vague et labour comprise sous les n° 701 et 703 pe la section C du plan cadastral de la commune de Mison au quartier des Mourons et Sanguins d'une contenance d'environ un hectare cinquante ares quatre vingt dix centiares confrontant du nord Guérin Alfred et Richier Sylvain, du midi l'épouse Bernard, du levant Richier Sylvain, du couchant Guérin Alfred et chemin.

Mise à prix : Cent francs,
ci . . . . . 100 fr.

Ces immeubles ont été saisis réellement à la requête du sieur Jean MARGOUIREZ négociant demeurant et domicilié à Laverune (Hérault), ayant pour avoué Me Charles Bontoux.

Contre Joseph PERNARD propriétaire demeurant et domicilié à Mison

Suivant procès verbal de Bertrand huissier à Sisteron en date des seize et dix-sept juillet mil neuf cent deux, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron le vingt quatre juillet mil neuf cent deux vol. 44 n° 26 et 27. Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de forclusion.

Sisteron, le 24 Septembre 1902.

L'avoué poursuivant :
C BONTOUX.

Enregistré à Sisteron le vingt-quatre Septembre 1902 fo 11 c.13. Reçu un franc 88 cent. décimes compris.
GIMEL.

SAVON DU CONGO Hors Concours 1900 produits hygiéniques

A LOUER DE SUITE
Faubourg La Beaume
TOUTE UNE MAISON

Composée de écurie, magasin, pré, vigne et jardin.

S'adresser à Mme Vve **Tamisier**, *propriétaire, rue Saunerie.*

Etude de Me Léopold BÉQUART
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
DE GRÉ A GRÉ EN BLOC OU EN DÉTAIL

UN VASTE DOMAINE ayant son siège d'exploitation au hameau des Armands à Mison appartenant à M. Mazan Célestin.

Toutes facilités de paiement seront accordées.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Mazan Célestin ou à M. Béquart notaire à Sisteron.

Marché d'Aix
du 25 Septembre 1902

bœufs limousins	1 47	à	1 52
— Gris	1 40	à	1 45
— Afrique	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 32	à	» »»
— gras	» »»	à	» »»
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	1 68	à	» »»
Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
Moutons Africains	1 45	à	1 50

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même près avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées..

REPRÉSENTANTS On demande dans toutes les localités des personnes sérieuses pour placer huiles d'olives et savons. Appointements 120 fr. par mois ou remises très élevées. Ecrire à Théophile Barthon, fabricant, à Salon (B-d-R

A VENDRE
Deux Excellentes Chiennes de Chasse
Agées, l'une de 2 ans, l'autre de 3
S'adresser à M. Renu à Volonne.

Bière de Saint-Robert
Veuve Poulat et Viallet GRENOBLE
Spécialité de bières brune et blondes
FREDERIC LATIL

HOTEL D'EUROPE
(Sans Restaurant)
MARSEILLE, 26, rue des Récollettes donnant sur la Cannebière et le cours Belsunce.
Au centre des Affaires
80 Chambres très confortables. Prix trés modérés. Recommandé à MM. les Voyageurs de Commerce et Touristes
Ant. FOURNIER, Bas-alpin
Propriétaire

BELLE LAINE
pour matelas
chez E. RAVOUX
Toiles et Nouveautés
Grand'Place, Sisteron

A CÉDER
pour cause de maladie
SALON DE COIFFURE
très bien situé
S'adresser au bureau du Journal

Du plaisir ou de la douleur lequel est le meilleur?

Mme MONIER

BEAUCAIRE (Gard), le 30 octobre 1901.
Messieurs. Atteinte de continuels maux de tête et d'estomac, ne pouvant digérer les aliments même les plus légers, j'étais dans un tel état que mes jambes ne pouvaient plus me porter ; une forte hémorragie survint et m'affaiblit encore bien davantage. Avec l'Emulsion Scott je retrouvai l'appétit, la digestion se fit normalement et après les repas je ne ressentais plus au creux de l'estomac cette douloureuse sensation de brûlure qui me faisait tant souffrir auparavant ; les maux de tête diminuaient aussi de fréquence et cessèrent bientôt. J'ai maintenant recouvré mes forces, j'ai très bonne mine ; en un mot je suis entièrement guérie. Mme Monier, 23, rue Roquecourbe.
Messieurs Delouche et Cie, Paris.

L'Hémorrhagie est un des plus graves symptômes de l'indigestion chronique et indique un état de faiblesse vraiment pitoyable. Evidemment lorsque vous voyez s'échapper ainsi le plus pur de votre sang, il est grand temps de vous procurer ce qui arrêtera l'hémorrhagie en écartant la faiblesse qui la cause. Mme Monier a découvert pour vous, et vous devez lui en être reconnaissant, comment l'hémorrhagie provenant d'indigestion peut être arrêtée : en employant l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de France. Comme la bienfaisante ardeur du soleil détruit les miasmes, l'Emulsion Scott éloigne la faiblesse qui cause l'indigestion et enraie ainsi hémorrhagie et indigestion.

L'Emulsion Scott seule guérit ; imitations ou substitutions ne guérissent pas. De l'Emulsion Scott on a tout imité, excepté son pouvoir de guérir. Un pêcheur portant sur son dos une grosse morue, voilà la marque de l'Emulsion Scott ; pour éviter les contrefaçons *exigez donc le flacon Scott avec le pêcheur*, votre guérison est ainsi assurée. L'Emulsion Scott, qu'aiment les enfants, est parfaitement savoureuse et digestible ; c'est une émulsion de la plus pure huile de foie de morue avec des hypophosphites de chaux et de soude (les meilleurs éléments constitutifs du sang, des os et des tissus). Elle est vendue dans toutes pharmacies toujours en flacons (enveloppés de papier couleur saumon), jamais en litres. Pour recevoir franco un échantillon, mentionner ce journal en adressant 0 fr. 50 de timbres à Messieurs Delouche et Cie, 2, place Vendôme, Paris

---

Sté Mutuelle d'Épargne en participation
Combinaisons nouvelles pour se constituer en 9 ou 14 ans un capital double, triple, pouvant être quintuplé et même décuplé par des **Lots**
Société Générale d'Épargne
Pour plus amples renseignements, s'adresser à la *Direction*, 2, **Cité Trévise**, à **Paris**. — Représentants sérieux honorables et actifs, demandés partout ; en France, à l'Etranger et dans les colonies.

Emprunt Bulgare 5 % OR 1902
GAGÉ sur les DROITS des TABACS
Exempt à tout jamais de tous Impôts, Taxes, Droits ou Redevances quelconques en Bulgarie
Remboursable au pair en 50 ans par Tirages semestriels, à partir d'Août 1903

Émission de 212.000 Obligations 5 % de Fr. 500
Intérêt annuel : Fr. 25

GARANTIES

Le présent Emprunt constitue un engagement direct de l'État ; il est en outre garanti spécialement et irrévocablement par préférence

1° Par le produit de l'impôt des Banderoles des tabacs ;

2° Par le produit de l'impôt du « Mourourié ».

Tous les droits que comportent les titres de l'Emprunt seront exercés au nom et pour le compte des porteurs par un DELÉGUÉ désigné par la BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS qui notifiera cette nomination au GOUVERNEMENT PRINCIER de BULGARIE par l'entremise du MINISTRE de FRANCE à Sofia.

Prix d'Émission : Fr. 450

PAYABLE : en souscrivant..... Fr. 50.
et le solde en trois termes échelonnés, du 4 Octobre au 5 décembre ou au gré des souscripteurs, en un seul paiementde, ...Fr. 400

L'Obligation, jouissance 1er 14 septembre, libérée à la répartition constitue un placement NET D'IMPOTde5,55 o/o non compris la prime d'amortissement.

On Souscrit le Mardi 23 Septembre 1902
à Saint-Pétersbourg à la banque de l'État de Russie
PARIS ET DEPARTEMENTS

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS.
SOCIÉTÉ GENÉRALE.
BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE
SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Ind. et Comml.
BANQUE FRANCAISE pour le Commerce et Ind.
BANQUE I. R. P. DES PAYS AUTRICHIENS ;
Dans les Agences et Succursales de ces Établissements.

La Cote officielle sera demandée à Paris, St-Pétersbourg, Francfort-sur-Mein, Londres Vienne, Amsterdam, Bruxelles, Bâle, Zurich, Genève.

La Grande Marque Française des Desserts Fins.
BISCUITS PERNOT
DIJON, PARIS, LYON, L'ISLE-s/-Sorgue, GENÈVE. *(4 Usines)*

GRANDS SUCCÈS.

Suprême Pernot
le meilleur des desserts fins.

AMANDINE de PROVENCE
DESSERT EXQUIS

SORBET
GAUFRETTE FONDANTE ACIDULÉE

PETIT BEURRE GAMIN
Le plus fin des petit-beurres.

FLEUR DES NEIGES
Gaufrette Fondante double Vanille.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMENIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du **PAPIER D'ARMENIE** au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : **40 Centimes**

ANÉMIE GUERISON RADICALE en **20 JOURS** par l'*ELIXIR de St VINCENT de PAUL*
Renseignements chez les *Sœurs de la Charité*, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
MARSEILLE chez Monsieur GRAS Cours Belsunce.
à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau
à TOULON, Chez Mme CAZZARINI KIOSQUE PLACE D'ARME

Sisteron. — Imprimerie A. TURIN

Le Gérant Aug TURIN.

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

RENTRÉE DES CLASSES

TROUSSEAUX COMPLETS DE PENSION

Pour Jeunes Filles, Fillettes & Garçons

UN CHOIX CONSIDÉRABLE

de CHEMISES de jour et de nuit, CAMISOLES, PANTALONS blancs et couleurs, TABLIERS et SARREAUX, couleurs et noirs, SERVIETTES de toilette nid d'abeille et éponges, MOUCHOIRS, CORSETS etc.

UN GRAND ASSORTIMENT NOUVEAU

de COLLETS, JAQUETTES, VESTES, PELISSES & PLAIDS, **sont mis en vente depuis le Lundi 22 Septembre.**

A TITRE DE RECLAME

1 Lot de SERVIETTES nid d'abeille dimension 90 + 46

Valeur 4 50 seront sacrifiées à 3 25

1 Lot MOUCHOIRS frou-frou, avec encadrement de toutes nuances

Valeur 3 fr. sacrifiés à 2 45

LES CONFECTIONS & NOUVEAUTÉS D'HIVER SONT ARRIVÉES

Une visite au Magasin de la Belle Jardinière s'impose aux clientes soucieuses, de leur elégance et intérêts.

6, RUE DROITE — SISTERON

LIQUIDATION

RÉELLE ET TOTALE -- TOUT VENDU A PERTE

RAYON DE MESURES

COMPLETS valeur	50 fr.	aujourd'hui sur mesures	à	39 fr.
—	— 65 fr.	—	—	à	48 fr.
—	— 75 fr.	—	—	à	58 fr.

RAYON DE CONFECTIONS

TOUT pour RIEN ; Jugez-en : Un lot de PANTALONS à 19 sous. — VESTONS tussor, valeur 4 fr. vendus 49 sous. — CHEMISES de 3 fr. pour 39 sous. — COMPLETS draps 12 fr. — PARDESSUS 12 fr. — COMPLETS coutil, les plus beaux 8 fr. ordinaire 5 fr. et tout à l'avenant !

Rue Mercerie MAISON LATIL

LA PFAFF et la MÉRIDIONALE

Machines a Coudre perfectionnées

MAISON CHAURAND

Fondée en 1838. — **DIGNE** (*Basses-Alpes*)

30 MOIS DE CREDIT

Prix modérés — Escompte au comptant

UN MOIS A L'ESSAI — GARANTIES CINQ ANS SUR FACTURE

Maison de Confiance

Avant d'acheter une machine à coudre, demander le catalogue — Envoi-franco

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

rend aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égale. Son parfum est riche et exquis. "UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont repris leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture. 92, Boulevard Sébastopol, Paris.

SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS, PARFUMEURS, ET PHARMACIENS ANGLAIS.

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU **PERFECTION** pour **FAMILLES** et **ATELIERS**

DAVIS

Catal. fco Adresser Commandes **101, Rue QUINCAMPOIX, 101, PARIS.** Mon L. ANDRÉ & Cie

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION

ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, coles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

PRIME GRATUITE

Les Abonnés actuels et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

Le RENTIER publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. — Liste de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes de Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer. Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — Un An : 6 fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER

SISTERON GRANDES te ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON